

2022

 CPTS
La Salamandre



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

(Exercice mars 2022 / mars 2023)

SOMMAIRE



4. **Le mot des co-présidentes**

5. **Préambule**



6. **La CPTS La Salamandre, projet associatif, gouvernance et organisation**

7. Cadre législatif

8. Cible

7. Énoncé de mission

9. Gouvernance

8. Constitution

10. Ressources humaines

8. Territoire

11. Objectifs stratégiques



Le Projet Santé 2022 - 2023

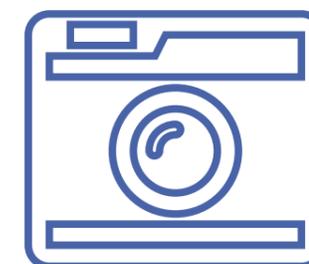
13. **Mission 1** : Accès aux soins

16. **Mission 4** : Développement de la qualité et de la pertinence des soins

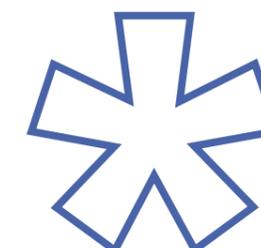
14. **Mission 2** : Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient

17. **Mission 5** : Accompagner les professionnels de santé sur le territoire

15. **Mission 3** : Développer des actions territoriales de prévention



18. **L'année en images**



19. **Glossaire**

LE MOT DES CO-PRÉSIDENTES

Chers amis, chers adhérents, chers partenaires,

Nous avons le plaisir de vous adresser le bilan d'activité de la CPTS La Salamandre pour l'exercice de mars 2022 à mars 2023. Cette année fut riche de transformations pour notre association. Au sortir d'une période pandémique de plus de deux ans, la CPTS La Salamandre a dû répondre à un double défi : redynamiser le projet de santé de l'association et le déployer sur le territoire, mais également accueillir une équipe renouvelée à la fois au sein du conseil d'administration et de l'équipe salariée.

Cette année fut également une année d'épreuves douloureuses, avec la disparition de Mickaël Morel, médecin généraliste à Saint-Laurent-Nouan et co-président de la CPTS La Salamandre jusqu'en juin 2022 et de Fabrice Medo, pharmacien à Saint Gervais la Forêt et co-secrétaire général de la CPTS La Salamandre. Mickaël et Fabrice ont participé à la création et au déploiement de notre association, avec énergie et enthousiasme, et nous leur en sommes infiniment reconnaissants.

Nous souhaitons remercier tous les membres actifs de l'association et particulièrement les membres du conseil d'administration qui ont consacré beaucoup de temps et d'énergie afin de permettre les transformations précédemment évoquées. La CPTS La Salamandre dépasse ses 364 membres : elle déploie 16 actions à destination des quelques 175 000 habitants et des professionnels de santé, sur l'ensemble de son territoire. Nous ne sommes jamais assez nombreux, donc n'hésitez pas à venir apporter votre contribution dans la croissance et le déploiement de nos actions à destination de la population et des professionnels de santé !



Magali Florance et Florence Doury-Panchout, Co-Présidentes

PRÉAMBULE

À travers tous les axes stratégiques qui structurent notre projet associatif, l'ambition est de retrouver à chaque fois les valeurs socles qui ont toujours permis à la CPTS de définir la juste orientation de ses actions.

Les orientations stratégiques respectent les engagements du Programme Régional de Santé de l'Agence Régionale de Santé, lequel s'inscrit avec volontarisme dans la loi « Ma santé 2022 ».

L'équilibre repose sur une représentation territoriale de l'ensemble des acteurs sanitaires, sociaux et médicosociaux pour une réponse coordonnée collective aux besoins de santé de la population d'un territoire. La cible est en premier lieu les habitants du territoire de La Salamandre, avec une attention particulière aux patients les plus vulnérables, dans une solide coopération hôpital/ville, allant naturellement du sanitaire au médical, du médical au médico-social, et du médico-social au social.

Le souci porté aux patients est dans la même veine porté aux professionnels qui œuvrent sur ce territoire afin d'assurer une qualité de vie au travail optimale.



Valérie BOURGEOIS, Directrice Stratégie

Cadre législatif

La loi qui encadre l'activité de notre CPTS est celle du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé.

« Les CPTS regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet santé pour répondre à des problématiques communes : organisation des soins non programmés, coordination ville-hôpital, attractivité médicale du territoire, coopération entre médecins et infirmiers pour le maintien à domicile... »

Source : ministère des Solidarités et de la Santé

Textes réglementaires

+ LOI N°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

+ INSTRUCTION N°DGOS/R5/2016/392 du 2 décembre 2016 relative aux équipes de soins primaires (ESP) et aux Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

+ RAPPORT IGAS N°2018-041R/août 2018 « Déploiement des communes professionnelles territoriales de santé - Appui à la DGOS »

La santé sur un territoire, c'est le travail coordonné et pluriprofessionnel qui concerne les soins, la prévention, le médico-social, le social et les habitants du territoire. C'est un enjeu de société qui implique, entre autres les professionnels de santé libéraux et qui leur propose de prendre une place absolument inédite. Cela implique un changement de paradigme et des transformations sans précédent invitant à sortir de l'empilement de dispositifs en tuyaux d'orgue en faveur d'une offre de santé cohérente, organisée et transversale.

Énoncé de mission

Sur la base des textes législatifs qui la sous-tende, la CPTS est un espace de projet commun, entre les différents acteurs de santé d'un même territoire. Cette nouvelle politique de santé de proximité va inciter de ce fait les professionnels du soin d'un même territoire à s'organiser autour d'un projet visant à répondre aux enjeux de la coordination ville-hôpital, à ceux cruciaux des soins non programmés et des déserts médicaux, ainsi que ceux de la consolidation des prises en charges coordonnées entre tous les acteurs au domicile de la personne (pluriprofessionnalité et décroisement du sanitaire, du médico-social et du social).

Il s'agit d'un système ouvert et souple pour une réponse collective et adaptée pour chaque territoire, selon 4 missions prioritaires à mettre en œuvre progressivement, auxquelles s'ajoutent deux missions complémentaires :

- + Faciliter l'accès à un médecin traitant et améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville
- + Organiser les parcours pluriprofessionnels autour du patient
- + Développer la prévention à l'échelle d'une population
- + Renforcer la qualité et la pertinence des soins dans une dimension pluriprofessionnelle
- + Accompagner les professionnels de santé sur le territoire

LA CPTS LA SALAMANDRE,
PROJET ASSOCIATIF,
GOUVERNANCE ET ORGANISATION

Constitution

La CPTS La Salamandre a été constituée le 27 mai 2019 et ses statuts ont été déposés le 19 juin suivant. Elle se situait au 30 mars

dernier 1 rue Franciade à La Chaussée Saint Victor. Ses locaux comprenaient deux bureaux et une salle de réunion aveugle,

d'où le choix de les quitter pour des espaces plus propices à l'accueil d'une équipe salariée.

Territoire

La CPTS La Salamandre compte 110 communes dont la ville-préfecture Blois.

Elle s'établit sur 5 communautés de communes et 2 communautés d'agglomérations du Loir-et-Cher, dont :

- La communauté de commune Beauce Val de Loire
- La communauté d'agglomérations de Blois
- La communauté de communes du Pays de Chambord

- La communauté de communes des Terres du Val de Loire
- La communauté de communes du Val de Cher Controis
- La communauté de commune de la Sologne des Etangs
- La communauté d'agglomération des Territoires Vendômois (communes de Gombergean, de Tourailles, de Villemardy et de Pray).



Cible

La cible du projet santé d'une CPTS est sans conteste les professionnels et les habitants du territoire, soit en ce qui concerne la CPTS La Salamandre

les 110 communes qui la composent, environ 175 000 habitants (+/- 10%), 786 professionnels de santé conventionnés, auxquels il faut ajouter les ergothérapeutes,

psychomotriciens et psychologues du territoire, dont 357 adhérents au 30 mars 2023.

Gouvernance

Au 30 mars, le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

 <p>Magali FLORANCE Co-présidente Infirmière</p>	 <p>Florence DOURY PANCHOUT Co-présidente Médecin spécialiste</p>	 <p>Fabrice MEDO Administrateur Pharmacien</p>
 <p>Valérie MOLINA Co-trésorière Médecin généraliste</p>	 <p>Sahar IRAVANI Co-trésorière Pédicure-podologue</p>	 <p>Lucie MIZZI Co-secrétaire Masseur kinésithérapeute</p>
 <p>Amélie POTTIER Administrateur Masseur kinésithérapeute</p>	 <p>Etienne PANCHOUT Administrateur Masseur kinésithérapeute</p>	 <p>Juliette NOURISSON Administratrice Ergothérapeute</p>
 <p>Clara MOTTEAU Administratrice Médecin généraliste</p>	 <p>Nathalie GRENIER CHOUTEAU Administratrice Orthophoniste</p>	 <p>Françoise GUEGAN Administratrice Pharmacienne</p>

Entre avril 2022 et mars 2023, le CA s'est réuni **10 FOIS.**

Fabrice MEDO nous a quittés le 30 mars dernier. Nous lui dédions ce rapport, lui qui était un pilier dans l'organisation de nos activités.

Ressources humaines

Trois ans après la création de la CPTS La Salamandre, le CA en place a fait le choix clarifier le positionnement stratégique et opérationnel de l'association, notamment par l'actualisation du projet de santé et l'amélioration du suivi de l'activité (stratégie et actions), d'améliorer l'organisation interne, de dynamiser la vie associative, de continuer de répondre aux exigences des tutelles et de favoriser la qualité de vie au travail pour les salariés et pour les administrateurs.

Dans cet objectif, il a été voté une réorganisation des modes de fonctionnement, avec la création de commissions finance, RH et fiches action, ainsi que le remaniement de l'organigramme. Une direction stratégique a été créée, afin d'apporter à la CPTS une vision à 360° propice au portage et au déploiement des axes stratégiques de l'association. La redéfinition des postes salariés a également donné lieu au recrutement d'une secrétaire-comptable.

Au 30 mars, l'organigramme de la CPTS La Salamandre est le suivant :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIRECTION STRATÉGIE



Valérie BOURGEOIS

ÉQUIPE PROJET



Marie MILLET
Cheffe de projet



Virginie MESSIS
Chargée de mission



Corinne MENON-BERTHEUX
Comptable

Mouvement de personnel :

- Virginie MESSIS a rejoint l'équipe salariée en tant que chargée de mission projet santé sur un 0,5 ETP en juin 2022.
- Marie MILLET, en charge de la chefferie du Projet santé, a bénéficié d'un congé au titre de la maternité à compter du 25 octobre 2022.
- Elle a été remplacée par Alice BELLLOT de janvier à fin avril 2023
- Un 0,2 ETP de Secrétaire-Comptable a été créé. Il est occupé par Corinne MENON-BERTHEUX depuis décembre 2022.
- Antoine CHASSET a quitté son poste chargé de mission social manager le 31 décembre 2022.
- Un poste de Direction Stratégique a été créé. Valérie BOURGEOIS a pris ses fonctions le 23 février 2023

Au 30 mars	Nombre de salariés	Nombre d'ETP
2023	4	2,7
2022	3	2,5

Objectifs stratégiques

Les transformations démographiques, technologiques, sociales et sanitaires de notre société et ses exigences de qualité et d'accessibilité à la santé rendent aujourd'hui impérative et urgente une transformation de la prise en charge médicale des patients et des populations : plus de domicile et d'ambulatoire, moins d'hospitalier ou de séjour en institution. La clé de cette transformation, équivalente à celle du milieu du XX^e siècle qui a révolutionné l'hôpital, c'est l'offre territoriale de santé et sa capacité à prendre en charge de manière organisée patients et populations.

Le déploiement des communautés professionnelles territoriales de santé constitue un enjeu majeur de la réponse aux défis de notre système de santé. Les CPTS prennent en compte les évolutions profondes et durables des pratiques et des besoins, tant des patients que des professionnels eux-mêmes, tout en respectant les fondements de l'exercice libéral. Elles constituent une réelle transformation de l'exercice en ville des professionnels de santé : l'exercice isolé traditionnel deviendra exceptionnel, tandis que la coordination, les pratiques collectives et le travail en équipe interprofessionnelle deviendront progressivement la pratique générale (Rapport IGAS).

La CPTS est par nature interprofessionnelle puisqu'elle engage la participation des différentes professions qui interviennent dans le parcours

du patient : médecins généralistes, infirmiers et pharmaciens au cœur de l'équipe de soins primaires et des soins quotidiens, mais également médecins spécialistes, masseurs-kinésithérapeutes, sage-femmes, chirurgiens-dentistes, biologistes, orthoptistes, orthophonistes, pédicures-podologues, orthoprothésistes, psychomotriciens. Ils sont associés aux projets (ou à l'initiative des projets) en fonction des problématiques traitées, mais l'essentiel est la mise en réseau de l'ensemble de ces acteurs sur un territoire, et leur travail en équipe au service des patients. Les professions les moins nombreuses ou les moins connues sont particulièrement volontaires pour l'exercice coordonné et les CPTS, qui contribuent à les identifier et les faire connaître de leurs collègues.

La priorité absolue est que les professionnels de santé de ville, en particulier ceux qui exercent actuellement de manière isolée, se mettent en situation d'exercice coordonné organisé et outillé, ce qui est généralement pour eux une réelle transformation de l'exercice de leur métier. La simplicité au service de cette priorité et des résultats attendus est donc un impératif.

Les valeurs socles rappelées précédemment doivent renforcer la pertinence des fiches actions selon un montage systémique global qui en fait toute sa cohérence et toute sa force au service des habitants du territoire.

Mission 1 : Accès aux soins

Accès à un médecin traitant

• Objectifs régionaux de référence :

- + Mieux connaître les personnes les plus éloignées du système de santé pour mieux répondre à leurs attentes et à leurs besoins
- + Soutenir et promouvoir la structuration des soins primaires tout en favorisant l'organisation des parcours de santé

• Professionnel de santé référent de la fiche action : D^r Clara Motteau, médecin généraliste

• Partenaires sollicités : DAC Santé Escale 41, CCAS et CIAS du territoire, Conseil de l'ordre des médecins du Loir et Cher, Osons nous soigner, GIP Pro Santé, CPAM de Blois.

• Description de l'action :

- + Mise en place d'une procédure d'identification des patients vulnérables sans médecin traitant, par

voie déclarative avec l'aide des professionnels de santé et des partenaires du territoire initialement, puis en partenariat avec la CPAM du Loir-et-Cher.

+ La création d'un centre de santé a été envisagée avec le partenariat du GIP Pro Santé mais n'a finalement pas pu voir le jour.

+ Une réflexion a été débutée sur un possible parcours de soins à proposer aux patients sans médecin traitant porteur d'une pathologie chronique, avec le partenariat du centre de santé de la CPAM.

• **Quelques chiffres :** Près de 40 000 patients n'ont pas de médecin traitant sur le territoire de la CPTS La Salamandre, dont 10% sont porteurs de maladies chroniques. La démographie médicale actuelle ne permettra pas à chaque citoyen d'avoir son propre médecin traitant. Le développement d'actions en faveur de l'accès aux soins non programmés est donc nécessaire et complémentaire !

Soins non programmés

• Objectif régional de référence : Organiser la réponse ambulatoire et hospitalière aux besoins de soins non programmés

• Professionnel de santé référent de la fiche action : D^r Clara Motteau, médecin généraliste

• Partenaires sollicités : Conseil de l'ordre des médecins du Loir et Cher, CPAM, ARS, CPTS du Loir-et-Cher, GHT 41.

• Description de l'action :

- + Mise en place d'une organisation effective de soins non programmés dans les cabinets de médecine générale volontaires du territoire de la CPTS La Salamandre. La régulation est assurée par le 15, qui dirigent les patients nécessitant une consultation de soins non programmés vers un secrétariat déporté organisé par la CPTS. Le secrétariat propose aux patients des rendez-vous sur les plages mises à disposition par les médecins du territoire.

- + Une ligne d'astreinte de kinésithérapie respiratoire

pédiatrique, assurant la continuité des soins les week-ends et les jours fériés a fonctionné de décembre 2022 à avril 2023 afin de faciliter la prise en soins et la surveillance des enfants au cours de l'épidémie de bronchiolite.

+ L'assemblée générale constitutive du SAS Ambulatoire 41 a eu lieu le 12/01/23. Le Service d'Accès aux Soins a pour objectif d'orienter les personnes et de répondre à leur demande de soins, programmés ou non, urgents – partout et à toute heure, grâce à une chaîne de soins lisible, organisée et coordonnée entre les professionnels d'un même territoire.

• Quelques chiffres :

+ Soins non programmés : 10 médecins ont participé, 276 patients ont été reçus en consultation de soins non programmés

+ Gardes de kinésithérapie respiratoire : 13 kinésithérapeutes ont participé, 15 séances de kinésithérapie respiratoire ont été réalisées.

Développer le recours à la télésanté

• Objectif régional de référence : développer les services et les usages de la télémédecine pour un égal accès aux soins des patients

• Professionnel de santé référent de la fiche action : M^{me} Magali Florance, infirmière

• Partenaires sollicités : GIP e-santé, URPS ML

• Description de l'action :

+ Mise en relation avec les acteurs du territoire pouvant faciliter le déploiement d'actions en télésanté

+ Test de la solution de téléexpertise TELIS, qui sera finalement remplacée par Omnidoc courant 2023.

+ Action de communication auprès des professionnels de santé libéraux sur l'utilisation de Mon Espace Santé.



LE PROJET SANTÉ
2022-2023

Mission 2 : Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient

Renforcer le lien ville-hôpital

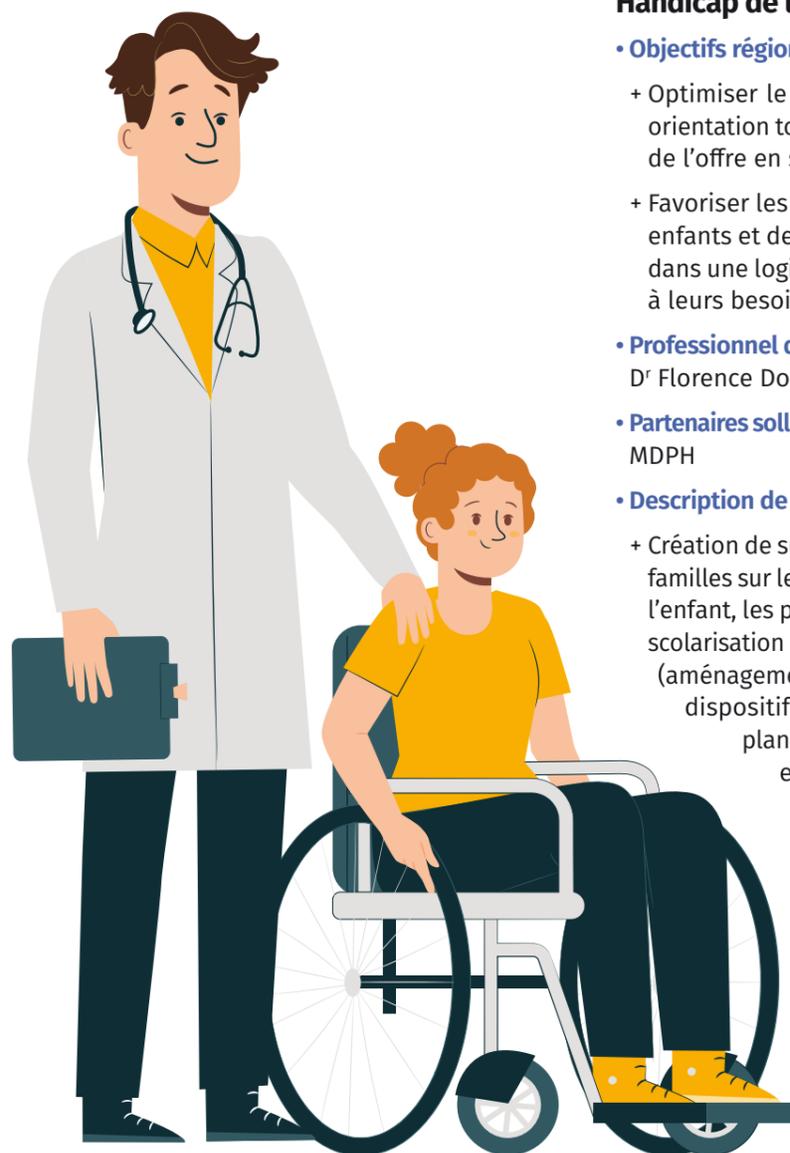
- **Objectif régional de référence** : organiser une réponse graduée aux professionnels pour les personnes relevant d'un parcours de santé complexe
- **Professionnel de santé référent de la fiche action** : Dr Florence Doury Panchout, médecin MPR
- **Partenaires sollicités** : CH de Blois, DAC Santé Escale 41, HAD du Loir-et-Cher, CPAM, Maison Sport Santé
- **Description de l'action** :
 - + Construction du projet de cellule des cas complexes qui réunit le CHB, le DAC Santé

Escale 41, l'HAD LNA Santé et le dispositif PRADO de la CPAM.

- + Participation de la CPTS La Salamandre au séminaire du GHT41 et plus particulièrement aux groupes de travail « parents enfants » et « personnes vulnérables », permettant la co-construction, au sein du territoire, de projets communs avec le GHT 41.
- + Réflexion autour d'un projet de parcours de soin ambulatoire pour les patients ayant une lombalgie chronique, en lien avec le Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur du CHB et la Maison Sport Santé.

Handicap de l'enfant

- **Objectifs régionaux de référence** :
 - + Optimiser le parcours de l'usager et sa bonne orientation tout en promouvant la connaissance de l'offre en santé.
 - + Favoriser les apprentissages et le parcours des enfants et des jeunes en situation de handicap dans une logique d'inclusion tout en répondant à leurs besoins spécifiques.
- **Professionnel de santé référent de la fiche action** : Dr Florence Doury Panchout, médecin MPR
- **Partenaires sollicités** : APF France handicap, ADAPEI, MDPH
- **Description de l'action** :
 - + Création de supports d'information destinés aux familles sur les thèmes suivants : le chaussage de l'enfant, les professionnels de la rééducation, la scolarisation de l'enfant en situation de handicap (aménagement, matériels et accompagnement, dispositifs spécialisés en milieu ordinaire, plans d'accompagnement, scolarisation en établissement médico-social).
 - + Travail de réflexion sur l'accompagnement des enfants en situation de handicap et de leurs familles en organisant une rencontre partenariale permettant de réunir les acteurs du sanitaire et du médico-social afin de définir des orientations futures pour le groupe de travail.



Mission 3 : Développer des actions territoriales de prévention

Prévention diabète

- **Objectifs régionaux de référence** :
 - + Donner les moyens à chacun de prendre en compte et de piloter son capital-santé.
 - + Préserver une équité de chances en matière de prévention.
- **Professionnel de santé référent de la fiche action** : Dr Françoise Guégan, pharmacien
- **Partenaires sollicités** : DAC Santé Escale 41, Centre Hospitalier Simone Veil de Blois, CPAM
- **Description de l'action** : Dépistage de la rétinopathie

diabétique au plus près des besoins, grâce à un rétinographe qui est déplacé dans différentes communes du territoire de la CPTS La Salamandre. Le dépistage fait l'objet d'une convention entre Santé Escale 41, le CH de Blois, la CPAM et la CPTS La Salamandre.

- **Quelques chiffres** :
 - + 52 personnes testées
 - + 13 patients dépistés (soit 25%)
 - + 5 lieux de dépistages : Beauce La Romaine, Veuzain, Le Controis en Sologne, Vineuil, Blois

Prévention Sport santé

- **Objectifs régionaux de référence** :
 - + Donner les moyens à chacun de prendre en compte et de piloter son capital-santé.
 - + Préserver une équité de chances en matière de prévention.
- **Professionnel de santé référent de la fiche action** : Dr Carlos Rodrigues, médecin généraliste et médecin du sport
- **Partenaires sollicités** : Maison Sport Santé

- **Description de l'action** :
 - + Soirée d'informations sur les bienfaits et les modalités de prescription du sport santé, et les modalités d'adressage et de prise en charge à la Maison Sport Santé.
 - + Création d'un livret à l'attention des prescripteurs.
 - + Participation à la soirée rugby santé.
 - + Partenariat avec la Maison Sport Santé pour la création et la diffusion d'un annuaire de l'offre sport santé du territoire.
- **Quelques chiffres** : 21 professionnels présents à la soirée d'information sur le sport santé

Périnatalité et petite enfance

- **Objectif régional de référence** :
 - + Préserver une équité de chances en matière de prévention.
- **Professionnels de santé référents de la fiche action** : Dr Florence Gallard, pharmacien et Amélie Pottier, masseur-kinésithérapeute
- **Partenaires sollicités** : ARS, Asso Toutptits 41, PMI, CHB, communautés de communes du Grand Chambord, CAF
- **Description de l'action** :
 - + Conférence ouverte au public, animé par M DESMURGET, de sensibilisation aux risques de l'exposition aux écrans chez l'enfant.
 - + 3 soirées d'information ouverte aux professionnels de santé de la CPTS sur la thématique de la

santé environnementale (polluants air intérieur, alimentation et cosmétiques)

- + Evènement autour de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel : soirée réservée aux professionnels de santé et une journée orientée vers l'accompagnement à la parentalité.
- + Mise en place d'une bougeothèque itinérante.
- **Quelques chiffres** :
 - + 2 sorties de la bougeothèque (Marchenoir et Veuzain), pour 33 enfants et 32 parents ou accompagnants
 - + 54 professionnels de santé ont participé à la soirée dans le cadre de la SMAM
 - + Une centaine de bénéficiaires ont participé à la journée d'accompagnement à la parentalité.

Mission 4 : Développement de la qualité et de la pertinence des soins

Comité de Retour d'Expérience libéral (CREX lib)

- **Objectif régional de référence** : Promouvoir et favoriser la déclaration et le traitement des événements indésirables en développant la culture positive de l'erreur
- **Professionnel de santé référent de la fiche action** : M^{me} Magali Florance, infirmière
- **Partenaires sollicités** : URPS Infirmiers Centre Val-de-Loire, Fédération des URPS Centre Val-de-Loire, SRA QUALIRIS, AFM42, CPTS Castel Réseau Santé
- **Description de l'action** :
 - + Etat des lieux sur la connaissance de la notion d'erreur positive par les professionnels de santé

grâce à la diffusion d'un questionnaire auprès des professionnels de santé.

- + Création d'un support de formation en e-learning destiné aux professionnels de santé libéraux à la déclaration des Evénements Indésirables Associés aux Soins (EIAS), à leur analyse, à la proposition d'actions d'amélioration

• Quelques chiffres

- + 95 réponses au questionnaire
- + E-learning testé par 10 professionnels de santé (5 infirmiers, 2 kinésithérapeutes, 2 médecins et 1 pharmacien)

Réunions de Concertation Pluridisciplinaire

- **Objectif régional de référence** : organiser une réponse graduée pour les personnes relevant d'un parcours de santé complexe
- **Professionnel de santé référent de la fiche action** : D^r Florence Doury-Panchout, médecin MPR
- **Partenaires sollicités** : DAC Santé Escale 41
- **Description de l'action** :
 - + Promotion de la participation des Professionnels de Santé libéraux du territoire aux réunions

de concertation pluridisciplinaires (RCP) qui contribuent à l'amélioration des pratiques professionnelles et à la prise en charge coordonnée et individualisée des patients aux parcours complexes

- + Signature d'une convention entre le DAC Santé Escale 41 et la CPTS La Salamandre afin de permettre l'indemnisation des professionnels de santé libéraux participant à des réunions de concertation pluriprofessionnelles animées et organisées par le DAC Santé Escale 41.



Mission 5 : Accompagner les professionnels de santé sur le territoire

Favoriser le bien-être des soignants

- **Objectif régional de référence** : inciter les Professionnels de Santé à s'installer en région Centre Val-de-Loire.
- **Professionnel de santé référent de la fiche action** : D^r Fabrice Medo, pharmacien
- **Partenaires sollicités** : COSIPS 41
- **Description de l'action** :
 - + Organisation et animation d'un groupe d'analyse de pratiques selon la méthode GEASE.

+ Organisation d'un moment convivial en fin d'année 2022 : l'Arbre de Noël de la CPTS.

• Quelques chiffres :

- + 8 participants au groupe GEASE
- + 49 participants à l'arbre de Noël.

Favoriser la rencontre des étudiants en santé sur le territoire

- **Objectif régional de référence** : inciter les Professionnels de Santé à s'installer en région Centre Val-de-Loire.
- **Professionnel de santé référent de la fiche action** : D^r Valérie Molina, médecin généraliste
- **Partenaires sollicités** : Conseil départemental du Loir-et-Cher, BeLC, CPTS du Loir-et-Cher
- **Description de l'action** : organisation d'une soirée conviviale au château de Blois, à destination des étudiants en santé et des tuteurs de stage

du Loir-et-Cher, autour de la thématique de l'exercice coordonné. La soirée a été organisée en collaboration avec le conseil départemental du Loir et Cher, Be LC et la CPTS du Vendômois.

• Quelques chiffres :

- + 54 étudiants en santé présents
- + 69 professionnels de santé présents
- + 7 professions de santé représentées : médecin, infirmier, kinésithérapeute, pharmacien, ergothérapeute, orthophoniste, pédicure-podologue.

Développer la visibilité de la CPTS La Salamandre

- **Objectif régional de référence** : inciter les Professionnels de Santé à s'installer en région Centre Val-de-Loire.
- **Professionnel de santé référent de la fiche action** : D^r Fabrice Medo, pharmacien
- **Description de l'action** :
 - + Alimentation des réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn) : publication des événements de la

CPTS, partage des publications des différents acteurs médicaux et médico-sociaux du territoire, publication des informations concernant les autres actions de la CPTS

• Quelques chiffres :

- + 5,2 publications hebdomadaires sur Facebook
- + 2,3 publications hebdomadaires sur LinkedIn.

L'ANNÉE EN IMAGES



Bougeothèque



Goûter de Noël au Cap Ciné



Arbre de Noël



Bougeothèque



Projection du Chat Potté dans le cadre des festivités de fin d'année.



Conférence dans le cadre de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel



GLOSSAIRE

ADAPEI association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales

APF association des paralysés de France

ARS agence régionale de santé

CA conseil d'administration

CAF caisse d'allocations familiales

CCAS centre communal d'action sociale

CIAS centre intercommunal d'action sociale

CPAM caisse primaire d'assurance maladie

CPTS communauté professionnelle territoriale de santé

Crex Lib comité de retour d'expérience dans le secteur libéral

DAC dispositif d'appui à la coordination

DGOS direction générale de l'offre de soins

ESP équipe de soins primaires

GEASE groupe d'entraînement à l'analyse de situations éducatives

GIP groupement d'intérêt public

HAD hospitalisation à domicile

IGAS inspection générale des affaires sociales

MDPH maison départementale pour les personnes handicapées

ML médecins libéraux

MPR médecine physique et de réadaptation

PMI protection maternelle infantile

RCP réunion de concertation pluridisciplinaire

SMAM semaine mondiale de l'allaitement maternel

SRA structure régionale d'appui

URPS union régionale des professionnels de santé

Rédaction : Valérie BOURGEOIS pour le projet associatif et
D^r Florence DOURY-PANCHOUT pour le projet santé

Conception graphique et Impression : Flamingo Communications

Valérie Bourgeois,
Directrice Stratégie,
06 83 67 37 48

Sandrine GRAVELAT,
Chargée de mission,
contact@lasalamandre.fr



10 rue Claude Bernard à Blois

Pour ne rien louper de nos actualités

SUIVEZ-NOUS



cptslasalamandre.fr

